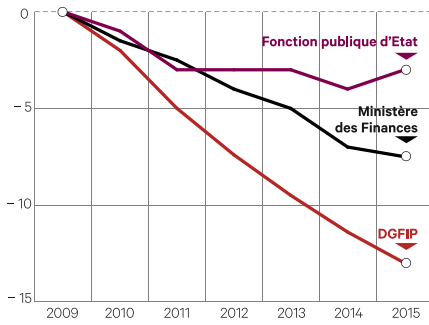


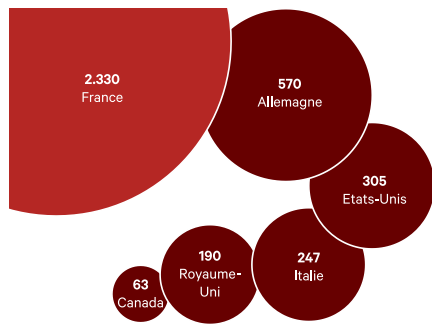
Des coupes massives vont être faites dans les effectifs du fisc

- Le ministre de l'Action et des Comptes publics va annoncer ce mercredi une restructuration d'une ampleur inédite aux directeurs de son administration.
- Jusqu'à 20.000 postes pourraient être supprimés sur le quinquennat.

Evolution des effectifs
Variation cumulée, en %, depuis 2009



Implantations locales des administrations fiscales
En 2015



« LES ECHOS » / SOURCE : COUR DES COMPTES D'APRES DONNEES DGAFF ET INSEE

ADMINISTRATION

Ingrid Feuerstein
@In_Feuerstein

Après s'être fait attendre, les annonces d'économies promises par Emmanuel Macron sont imminentes. Faute de publier le rapport « Action publique 2022 » qui a nourri les réflexions, le gouvernement devrait indiquer au long de l'été comment il compte réduire la dépense, ministère par ministère. Comme pour montrer l'exemple, Bercy va inaugurer la procédure. A l'issue du Conseil des ministres, ce mercredi, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, va réunir les principaux directeurs de son administration pour leur annoncer une restructuration d'une ampleur inédite.

Comme le craignaient les syndicats de Bercy au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron, le ministère de l'Economie et des Finances devrait contribuer amplement aux 50.000 suppressions de postes prévues sur le quinquennat dans la sphère de l'Etat. « *Un der-*

nier, nous avions estimé que la Direction générale des finances publiques (DGFIP) risquait de subir 18.000 à 20.000 suppressions d'emplois. La direction ne nous a jamais démentis », déplore Anne Guyot-Welke, porte-parole du syndicat Solidaires finances publiques.

Numerisation, disparition de la taxe d'habitation, et à terme la prélevement à la source qui transférera la collecte de l'impôt aux entreprises : toute une série de facteurs poussent à une réduction des effectifs au sein de l'administration fiscale. Celle-ci a déjà été le principal contributeur de la baisse des effectifs de l'Etat ces dernières années, à hauteur de 2.000 emplois supprimés chaque année, soit un taux de non-remplacement des départs à la retraite d'environ 60 %. La tendance va s'accroître. « *On pourrait tendre vers des réductions d'effectifs de l'ordre de 4.000 agents par an dès 2019 »,* estime la CFDT-finances, dans un communiqué. En réalité, ce rythme qui suppose d'aller au-delà des départs à la retraite (près de 3.500 par an) ne devrait pas être atteint dès l'année prochaine, car l'exécutif

doit encore négocier avec les syndicats de fonctionnaires les conditions des « plans de départs volontaires » évoqués au printemps par Gérard Darmanin. Le nombre de suppressions de postes à moyen terme (environ cinq ans, soit au-delà de 2022) devrait se situer un peu en dessous des 20.000.

Transfert du recouvrement
Dans un rapport récent, la Cour des comptes a proposé des pistes de restructuration pour cette administration, issue de la fusion il y a dix ans de la Direction générale des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique. Le procureur général près la Cour des comptes a estimé que la DGFIP pouvait supprimer encore 30.000 postes, soit 30 % de ses effectifs, dans un scénario où elle investirait massivement dans la numérique et réviserait en profondeur ses missions. Ces observations n'ont pas été retenues par les magistrats dans le rapport final, mais elles dressent déjà le décor.

Le comité Action publique 2022, constitué à l'automne dernier pour

proposer des réformes, s'est d'ailleurs penché sur toute une série de mesures concernant Bercy. Le transfert d'une partie du recouvrement de la douane vers la DGFIP paraît acté, sachant que les douaniers conserveraient les impôts les plus pertinents par rapport à leurs missions, comme la TVA extracommunautaire ou la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques). Les trésoreries, encore nombreuses, devraient être regroupées.

Dans la même logique, il est question de n'avoir plus qu'un seul service des impôts des entreprises et un service pour les particuliers par département, d'après la CFDT. Le rapport de la Cour des comptes suggérerait également de créer un service de publicité foncière unique et de transférer le cadastre (pour sa partie topographique) à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Des propositions qui ont de bonnes chances de figurer dans le projet final.

Lire l'éditorial d'Emmanuel Lefebvre Page 9

DÉCRYPTAGE // La cure d'amaigrissement préparée pour l'administration du fisc illustre la nouvelle stratégie choisie par l'exécutif pour réformer l'action publique.

La méthode pour faire baisser la dépense publique

Renaud Honoré
@r_honore

CAP 22 bouge encore. Il y a quelques semaines, Matignon avait fait savoir qu'il n'était plus question de dévoiler avant l'été le rapport de ce comité d'experts. Un choix qui paraissait annoncer un enterrement en catimini pour ce qui avait été présenté jusqu'alors comme le parfait mode d'emploi pour réviser en profondeur l'action publique. La réforme de l'administration fiscale qui sera annoncée ce mercredi, avec à la

clef près de 20.000 suppressions de postes d'agents publics, selon plusieurs sources, vient nuancer cette vision. Ce chantier faisait partie des principaux identifiés par CAP 22, qui avait même avancé, selon nos informations, un objectif de baisse des effectifs supérieur à celui retenu.

« *Peu importe la communication autour du rapport, ce qui compte est que notre travail puisse aider le gouvernement »,* explique un membre du comité. De fait, Matignon a estimé que la divulgation de but en blanc du document final n'était pas d'une grande aide : les quelque 30 milliards d'euros de baisse nette de la dépense publique qui y étaient promis avaient tout du chiffon rouge. « *Nous n'avions pas envie que le débat public se focalise sur des points du rapport que le gouvernement n'aurait pas forcément suivis »,* renchérit le député LREM Gilles Le Gendre, chargé du dossier.

Méthode Petit Poucet
A la place du tapis de bombes, l'exécutif a préféré opter pour la méthode du Petit Poucet, avec l'idée d'égrener comme des petits cailloux les annonces inspirées des 22 chapitres

du rapport. « *Dans les prochaines semaines, il y aura au moins une douzaine de grands dossiers structurant la réforme de l'action publique, soit sur des domaines bien identifiés comme on l'a fait pour l'audiovisuel, soit sur des thématiques transversales comme la numérisation »,* explique Gilles Le Gendre.

Le travail a déjà été lancé en amont : certaines des mesures annoncées par Nicole Belloubet pour la justice (numérisation de la

Matignon a estimé que la divulgation de but en blanc du document final n'était pas d'une grande aide.

procédure) ou le bouleversement des règles de gestion de la fonction publique (recours accru aux contractuels) portent la marque CAP 22. Bientôt devrait arriver une réforme transférant aux collectivités la gestion de leur comptabilité, alors que c'est l'Etat qui le faisait jusqu'alors avec des surcoûts à la clef. La baisse annoncée des aides aux entreprises

aura aussi des conséquences sur les quelque 200 entités qui délivrent ces aides. Le comité avait aussi plâché sur la santé et certains éléments pourraient se retrouver dans la réforme de l'hôpital.

En procédant ainsi sur la réforme de l'action publique, le gouvernement espère éviter les erreurs commises lors des quinquennats précédents. « *La RGPP de Sarkozy était un système autoritaire et simpliste qui a épuisé les troupes. A l'opposé, un rapport d'experts est toujours utile mais ne suffit pas, il faut que les mesures soient portées au niveau politique. Le comité CAP 22 est utilisé par Matignon et l'Elysée comme une fourche piquante le derrière des ministres pour les pousser à l'action »,* décrypte un haut cadre de Bercy.

Pour autant, la voie suivie par l'exécutif n'est pas sans présenter quelques nids-de-poule. Malgré les nombreux rapports sur la question – et CAP 22 avait lui-même travaillé sur un recentrage des allocations familiales –, le gouvernement est bien en peine depuis quelques semaines pour élaborer une stratégie claire sur la question des aides sociales. Un signe que chaque méthode a ses limites. ■

LE GRAND RENDEZ-VOUS //
Europe 1 – « Les Echos » – CNEWS

Mélenchon dénonce « une monarchie présidentielle absolue »

Le président de La France insoumise n'est pas à Versailles aujourd'hui.

« *Nous faisons ce que nous pourrions pour nous faire entendre.* » Invité de l'émission « Le Grand Rendez-vous » sur Europe 1 – « Les Echos » – CNews, dimanche, Jean-Luc Mélenchon a fait savoir que La France insoumise accompagnait d'une manifestation en ligne le boycott du Congrès de Versailles. Les dix-sept parlementaires Insoumis laisseront des fauteuils vides, mais leur absence ne sera pas si tangible. Les élus sont placés par ordre alphabétique dans la salle du Congrès. Selon le député des Bouches-du-Rhône, « *y aller serait accepter d'entrer dans le cadre »* fixé par Emmanuel Macron, accusé d'instaurer « *une monarchie présidentielle absolue.* »

Alors que Jean-Paul Delevoye poursuit sa consultation citoyenne sur la réforme des retraites et que le détail des propositions ne sera pas connu avant la fin de l'année, le président de La France insoumise a relancé son appel aux organisations syndicales. « *Cette fois-ci, il faut s'y prendre à l'avance. [...] Régions les deux problèmes qui nous ont fait perdre contre les ordonnances de la loi travail : la division et le cloisonnement entre le syndical, l'associatif et la politique »,* a-t-il exhorté. Car pour l'ancien candidat à la présidentielle, la prochaine bataille sera bien celle des retraites : « *C'est le cœur du cœur de ce qu'il reste d'une certaine vision de la société héritée des lendemains de la guerre comme la solidarité et la répartition »,* a-t-il fait valoir. Dans le viseur de l'Insoumise, le système de retraite par points dans

lequel « *vous savez combien vous payez chaque année, mais vous ne savez pas combien vous aurez à l'arrivée.* »

Sur le report de l'annonce du plan pauvreté pour cause de Coupe du monde, Jean-Luc Mélenchon n'a pas trouvé les arguments. « *Le foot ne suffira pas à ceux qui sont en situation de pauvreté pour oublier »,* a-t-il commenté, évoquant les problèmes d'accès à l'eau des plus démunis pendant l'été.

Décision extraordinaire
Dans le dossier immigration, l'Insoumise s'est félicité de la « *décision extraordinaire* » du Conseil constitutionnel consacrant le principe de fraternité. « *Il faut arrêter les guerres dont nous sommes responsables et les traités commerciaux inégaux pour que les gens ne partent pas de chez eux. Mais lorsqu'ils sont en route, vous n'avez d'autre devoir que la fraternité humaine »,* a-t-il défendu. Du reste, il a recadré le débat avec deux chiffres : « *Nous parlons d'une vague migratoire de 100.000 à 200.000 personnes dans une Union européenne qui comporte plus de 450 millions d'habitants.* »

Tandis que la constitution de la liste des candidats a créé des remous dans les rangs de La France insoumise, son président a précisé ne pas faire partie du comité de sélection. « *Quand on fait une liste nationale, il y a toujours de la tête froissée »,* a-t-il lâché. Son tweet se réjouissant de la défaite de la Mannschaft avait ému la Toile pendant plusieurs jours. Pilonnant cette fois une Europe mise à la norme allemande, Jean-Luc Mélenchon n'arrangera pas sa réputation de germanophile. — V. La.



Comme les autres députés de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon ne se rendra pas au Congrès lundi 9 juillet à Versailles. Photo Marie Etchegoyen/Capa Pictures pour Europe 1

en bref

Plan pauvreté : Le Maire veut inclure le plafonnement des frais bancaires

SOCIAL Bruno Le Maire a indiqué, dimanche, qu'il souhaitait ajouter des dispositions sur le plafonnement des frais bancaires pour les foyers modestes dans le plan pauvreté, dont la présentation a été reportée. « *Sur le plan pauvreté, je préfère qu'on prenne quelques semaines de plus et qu'il soit meilleur »,* a déclaré le ministre de l'Economie aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). « *Nous allons par exemple ajouter dans ce plan des dispositions sur le plafonnement des frais bancaires. [...] Je pense qu'il est indispensable pour tous les Français modestes que nous parvenions à un vrai plafonnement des frais bancaires pour que personne ne soit en difficulté parce qu'il est obligé de payer des frais bancaires insupportables et trop lourds »,* a-t-il ajouté.

LesEchos
SUR
inter
DOMINIQUE SEUX
DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI